



Mont
Saint
Aignan

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20240612-2024-59-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2024

DECISION N° 2024-59

MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES, D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET DE VENTILATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE ET DU CCAS DE MONT-SAINT-AIGNAN

Le Maire de MONT-SAINT-AIGNAN,

- **VU** le 4° de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** la délibération n°2023-12-08 du Conseil municipal du 21 décembre 2023 autorisant la passation et la signature du marché ;
- **VU** la délibération n°2024-02-05 du Conseil municipal du 22 février 2024 constituant le groupement de commandes entre la Ville et le CCAS ;
- **VU** la délibération n°2024-02-03 du Conseil d'Administration du 23 février 2024 constituant le groupement de commandes entre la Ville et le CCAS ;
- **VU** l'article L.2124-2 et R.2124-2 alinéa 1 du code de la commande publique ;
- **VU** la consultation lancée le 01 mars 2024 au BOAMP et le 04 mars 2024 au JOUE sur la plateforme de dématérialisation mpe76.fr ainsi que sur le site Internet de la ville ;
- **VU** la décision d'attribution de la Commission d'appel d'offres lors de sa séance en date du 21 mai 2024 ;
- **CONSIDERANT** que l'offre formulée par IDEX ENERGIE est l'offre la mieux disante ;

DECIDE :

De la passation du marché « *MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES, D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET DE VENTILATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE ET DU CCAS DE MONT-SAINT-AIGNAN* », tel que défini ci-dessous, selon les bordereaux des prix mixtes :

IDEX – 297, AVENUE DE FLOHA - 62680 MERICOURT

Montant estimatif HT : 2 796 235,70 €

TVA :559 247,14 €

Montant estimatif TTC : 3 355 482,84 €

Fait à MONT-SAINT-AIGNAN, le 12 JUIN 2024

Catherine FLAVIGNY

Maire

Conseillère départementale

